

CHORÉGRAPHE

PROFIL DE COMPÉTENCES

Le Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC) a soutenu la réalisation de ce profil grâce à une aide financière de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT).



Toute reproduction interdite sans autorisation écrite.
© Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC)

ISBN : 978-2-923021-31-7

Dépôt légal - 2013
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

PROFIL DE COMPÉTENCES | CHORÉGRAPHE

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	3
Avant-propos	4
Terminologie	5
Charte des compétences du chorégraphe	6
Compétences professionnelles	6
Compétences personnelles	9
Profil de compétences du chorégraphe	10
A. Définir sa démarche artistique	10
B. Développer un langage chorégraphique	12
C. Concevoir une œuvre chorégraphique	14
D. Fixer un cadre de recherche, de création et de réalisation chorégraphique	16
E. Choisir l'équipe artistique	18
F. Réaliser une œuvre chorégraphique	22
G. Diriger des interprètes	27
H. Assurer le suivi de l'œuvre chorégraphique	30
I. Promouvoir son œuvre chorégraphique et sa démarche artistique et gérer sa carrière	33
J. Gérer un projet artistique	36
K. Démontrer des compétences personnelles	40

REMERCIEMENTS

Le **Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC)** et le **Regroupement québécois de la danse (RQD)** tiennent à remercier les experts suivants pour leur contribution au *Profil de compétences du chorégraphe* :

Francine Châteauvert	Ismael Mouaraki
Sylvie Desrosiers	Dominique Porte
Alain Francoeur	Marie-Claude Poulin
Lynda Gaudreau	David Pressault
Frédéric Gravel	Pierre-Paul Savoie
Shawn Hounsell	Roger Sinha
Emmanuel Jouthé	Catherine Tardif
Ginette Laurin	Mario Veillette
Olivier Loubry	Monik Vincent
Jean-Sébastien Lourdais	

Comité consultatif

Manon Oigny, chorégraphe et directrice artistique, Manon fait de la danse
Sylvain Émard, chorégraphe et directeur artistique, Sylvain Émard Danse
Louis Robitaille, directeur artistique, Les Ballets Jazz de Montréal

Équipe de soutien

Ariane Boulet
Responsable de la logistique
Regroupement québécois de la danse

Isabelle Gaudet-Labine
Coordonnatrice à la formation continue
Conseil québécois des ressources humaines en culture

Pierre Morin, consultant et facilitateur DACUM
Pierre Morin, Formation Inc.

Dominic Simoneau
Coordonnateur du développement professionnel
Regroupement québécois de la danse

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

AVANT-PROPOS

Ce document présente les résultats d'une analyse professionnelle¹ ayant pour objet le métier de chorégraphe en danse. Le projet a été proposé et coordonné par le **Regroupement québécois de la danse (RQD)** en collaboration avec le **Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC)** grâce à une aide financière de la **Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)**.

Lors des Seconds États généraux de la danse professionnelle au Québec, qui se sont tenus en avril 2009, plus d'une centaine de professionnels adoptait à l'unanimité une recommandation visant à procéder à une actualisation du profil des compétences requises pour exercer le métier de chorégraphe au Québec. Interpellant le RQD comme principal responsable de l'établissement de ce profil, la recommandation fut inscrite à l'agenda du *Plan directeur 2011-2021 de la danse professionnelle au Québec* au chapitre du déploiement disciplinaire.

Tout au long des travaux ayant mené à la réalisation du *Profil de compétences du chorégraphe*, un comité d'experts s'est efforcé de décrire de façon détaillée leurs compétences professionnelles et personnelles. Pour y parvenir, ils ont d'abord procédé à l'élaboration de la charte des compétences du chorégraphe. Par la suite, les chorégraphes experts ont cherché à décrire, avec le plus d'acuité possible, les sous-tâches et les actions-clés reliées à chacune des compétences énumérées dans la charte.

DES CONTEXTES DE CRÉATION VARIABLES

Le praticien ou la praticienne occupant la fonction de chorégraphe en danse, telle qu'elle est définie dans la présente analyse, peut être appelé à créer des chorégraphies dans différents contextes de création en danse, en théâtre, en cirque, en variété, en film, en publicité ou en médias interactifs. Bien que plusieurs chorégraphes choisissent de se doter d'une structure de production pour réaliser leurs œuvres chorégraphiques, d'autres préfèrent les réaliser de manière indépendante. Ce faisant, les contextes de création dans lesquels œuvre un chorégraphe peuvent être de diverses natures. L'analyse qui suit a tenu compte du fait que les responsabilités et les tâches du chorégraphe **peuvent varier** selon le contexte et l'environnement de travail dans lesquels il travaille. Il en résulte qu'un chorégraphe **n'a pas nécessairement** à accomplir l'ensemble des tâches et à démontrer l'ensemble des compétences énumérées dans le profil.

LA RELATION CHORÉGRAPHE PRODUCTEUR

Au cours des travaux, les experts consultés ont précisé que leur métier nécessitait d'abord la maîtrise de compétences de nature artistique. Toutefois, les conditions de pratique de la danse de recherche et de création font que des chorégraphes sont appelés à développer des compétences associées aux fonctions de direction artistique, de direction de projets ou encore de direction générale d'une compagnie. Pour mener à bien des projets de création, un chorégraphe peut se doter d'une structure de création et de production et assumer seul, ou déléguer aux membres de son équipe, les fonctions de gestion ou de production. Ces fonctions peuvent être également assumées par un chorégraphe indépendant qui crée des œuvres pour son propre compte. Par contre, le chorégraphe qui crée des chorégraphies pour le compte d'un producteur n'a pas à assumer de telles fonctions. Il importait aux experts que ces compétences, sous-tâches et actions-clés rattachées aux fonctions de gestion et de production soient traitées de manière à les différencier des compétences de nature artistique. Elles sont donc identifiées par un astérisque et **surlignées en vert** dans la charte et le profil de compétences du chorégraphe.

¹ Les expressions « analyse professionnelle » et « profil de compétences » sont considérées comme des synonymes.

TERMINOLOGIE

Compétence

Telle qu'utilisée dans le cadre de cette analyse, la notion de compétence signifie la démonstration par un individu qu'il possède la capacité – c'est-à-dire les connaissances, les habiletés et les attitudes – d'accomplir un acte professionnel ou une tâche conformément à une norme ou à toute exigence prédéterminée.

Types de compétence

On distingue deux types de compétences : les compétences professionnelles et les compétences générales. Les compétences professionnelles représentent les diverses tâches que le praticien d'un métier ou d'une profession – ou le titulaire d'un poste – doit être capable d'accomplir conformément aux exigences de son métier, de sa profession ou de sa fonction. Les compétences générales sont les habiletés et les qualités (traits, attitudes, qualités morales) que le praticien ou le titulaire en question doit posséder et démontrer pour s'acquitter de ses responsabilités et de ses tâches. Chacune des compétences professionnelles identifiées dans le présent document doit être exercée en conformité avec les lois, les règlements et les normes qui s'appliquent.

UTILITÉS DU DOCUMENT

Le profil de compétences doit être utilisé en lien avec la charte des compétences du chorégraphe. Les artistes qui exercent ce métier peuvent y recourir pour faire reconnaître leur expertise, évaluer leurs compétences ou identifier leurs besoins en matière de perfectionnement. Pour les organismes de services en danse, ces documents peuvent constituer une base pour enquêter et recenser les besoins de formation continue. De la même manière, ceux-ci peuvent servir à l'établissement d'un programme de formation initiale en chorégraphie. Pour les compagnies de danse ou les producteurs, les deux documents peuvent être utiles pour le recrutement d'un chorégraphe et la rédaction de son contrat. Finalement, au cours de négociations visant l'amélioration des conditions de travail, la charte et le profil de compétences du chorégraphe peuvent servir de références et contribuer à préciser le contenu des ententes entre les parties concernées.

MÉTHODOLOGIE

La méthode DACUM (Developing a Curriculum) a été retenue pour réaliser cette analyse professionnelle. Un des principes directeurs de la méthode DACUM consiste à mettre à contribution un groupe d'experts praticiens pour qu'ils identifient les compétences qu'ils doivent démontrer dans l'exercice de leur métier ou de leur profession. Ensemble, la charte et le profil de compétences comprennent quatre niveaux d'analyse :

1. Une série de champs de compétences. Un champ de compétences représente une fonction ou une responsabilité majeure dans une profession, un métier ou un emploi donné. Nous avons distingué deux types de champs de compétences : les champs de compétences professionnelles (voir les sections A jusqu'à J) et un champ de compétences générales (voir la section K);
2. Chacun des champs a ensuite été ventilé en compétences. Un énoncé de compétence, à l'instar des champs de compétences, est défini en termes comportementaux et débute par un verbe d'action;
3. Chaque compétence est à son tour « décortiquée » en tâches spécifiques (voir les sections A jusqu'à J) ou en principales habiletés (voir la section K). L'identification des tâches spécifiques ou des principales habiletés constitue une étape d'analyse qui se situe en quelque sorte à mi-chemin entre l'analyse globale d'une compétence donnée et l'analyse détaillée des actions qui sont associées à l'exercice de cette compétence;
4. On retrouve enfin une liste non exhaustive d'actions-clés et de compétences générales qui peuvent constituer un ensemble de critères pour évaluer les compétences.

CHARTRE DES COMPÉTENCES

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Le cas échéant, un chorégraphe doit être capable de...

A. Définir sa démarche artistique	1. Procéder à une analyse de son œuvre	2. Décrire sa vision artistique	3. Analyser son savoir-faire	4. Identifier les composantes de sa signature chorégraphique
B. Développer un langage chorégraphique	1. Circonscrire une recherche physique	2. Recourir à l'improvisation	3. Développer des mouvements	4. Exploiter des particularités physiques
	5. S'assurer de l'appropriation des composantes chorégraphiques retenues			
C. Concevoir une œuvre chorégraphique	1. Puiser dans son imaginaire	2. Identifier une ou des idées maîtresses	3. Développer une idée maîtresse	
D. Fixer un cadre de recherche, de création et de réalisation chorégraphique	1. Définir les enjeux de création	2. Définir le cadre de recherche	3. Définir le cadre de réalisation chorégraphique	
E. Choisir l'équipe artistique	1. Identifier les expertises requises	2. Rechercher les ressources humaines potentielles	3. Solliciter des candidatures	4. Procéder à la sélection des membres de l'équipe
	5. Convenir des conditions et des exigences du projet			

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES (SUITE)

Le cas échéant, un chorégraphe doit être capable de...

F. Réaliser une œuvre chorégraphique	1. Présenter le projet à l'équipe	2. Orienter le travail des collaborateurs	3. Générer du contenu artistique	4. Assurer le suivi des étapes du travail
	5. Orchestrer les composantes de l'œuvre	6. Composer des enchaînements de mouvements	7. Évaluer les propositions des concepteurs	8. Finaliser l'œuvre
	9. Ajuster l'œuvre dans le lieu de présentation			
G. Diriger des interprètes	1. Communiquer les attentes et les résultats attendus	2. Transmettre le langage chorégraphique	3. Exploiter le talent, la personnalité et les particularités des interprètes	4. Stimuler l'interprétation
	5. Faire répéter les interprètes			
H. Assurer le suivi de l'œuvre chorégraphique	1. Transposer l'œuvre d'un lieu à l'autre	2. S'assurer d'une captation vidéo de l'œuvre	3. S'assurer du respect de l'intégrité de l'œuvre	4. * S'assurer de la faisabilité d'une tournée (fonction de gestion ou de production)
	5. S'assurer de la conservation des éléments relatifs à l'œuvre	6. Actualiser une œuvre dans une perspective de reprise		
I. Promouvoir son œuvre chorégraphique et sa démarche artistique et gérer sa carrière	1. Présenter son projet et sa démarche artistique	2. Positionner son œuvre chorégraphique dans un marché spécifique	3. Participer à la promotion et à la mise en marché de son œuvre	4. Gérer sa carrière

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES (SUITE)

Le cas échéant, un chorégraphe doit être capable de...

J. * Gérer un projet artistique	1. * Déterminer les besoins du projet	2. * Établir des partenariats	3. * Gérer un budget	4. * Gérer un échéancier
<i>* Tout ce champ de compétence concerne les fonctions de gestion et de production</i>	5. * Gérer des ententes contractuelles	6. * Dresser un bilan du projet		

COMPÉTENCES PERSONNELLES

Pour accomplir, le cas échéant, les tâches précédemment identifiées, un chorégraphe doit...

K. Démontrer des compétences personnelles	1. Prendre des décisions	2. Résoudre des problèmes	3. S'adapter	4. Exercer un leadership
	5. Exercer son autorité	6. Faire preuve de créativité	7. Démontrer une capacité d'analyse	8. Démontrer des habiletés de gestion (organiser, planifier, évaluer)
	9. Gérer les conflits	10. Communiquer verbalement	11. Démontrer un sens de l'organisation	12. Apprendre de ses expériences
	13. Se renouveler	14. S'entourer de ressources compétentes	15. Déléguer	16. Gérer le stress
	17. Faire preuve de jugement	18. Faire preuve de courage	19. Faire preuve de ténacité	20. Faire preuve d'audace
	21. Démontrer une capacité d'écoute	22. Démontrer des habiletés interpersonnelles	23. Faire preuve d'ouverture et de curiosité	24. Démontrer une capacité d'introspection
	25. Utiliser sa subjectivité	26. Communiquer physiquement et visuellement		

PROFIL DE COMPÉTENCES

Le cas échéant, un chorégraphe doit être capable de...

A : DÉFINIR SA DÉMARCHE ARTISTIQUE

COMPÉTENCES	SOUS-TÂCHES	ACTIONS-CLÉS	COMPÉTENCES PERSONNELLES
1. Procéder à une analyse de son œuvre	1.1 Positionner son œuvre dans le contexte social, culturel, historique et politique	<ul style="list-style-type: none"> Faire de la recherche en vue d'identifier ses influences Consulter des experts dans le domaine 	<ul style="list-style-type: none"> Démontrer une capacité d'analyse (K7) Faire preuve d'ouverture et de curiosité (K23)
	1.2 Positionner son œuvre dans un courant artistique, esthétique, philosophique, etc.	<ul style="list-style-type: none"> Assister à des événements Faire de la recherche par rapport à l'évolution des courants artistiques 	
2. Décrire sa vision artistique	2.1 Décrire son identité et ses valeurs	<ul style="list-style-type: none"> Décrire son vécu dans un contexte social, historique et culturel Décrire ses caractéristiques Décrire ses traits de personnalité Décrire ses expériences personnelles 	<ul style="list-style-type: none"> Apprendre de ses expériences (K12) Démontrer une capacité d'introspection (K24)
	2.2 Décrire ses aspirations artistiques	<ul style="list-style-type: none"> Identifier ses champs d'intérêt Nommer ses ambitions Mettre en relation ses champs d'intérêt et ses ambitions avec les courants artistiques 	
3. Analyser son savoir-faire	3.1 Décrire son expérience	<ul style="list-style-type: none"> Faire état de sa ou ses spécialités Faire état de ses autres expertises ou expériences Identifier les éléments pertinents à sa démarche artistique 	<ul style="list-style-type: none"> Démontrer une capacité d'analyse (K7) Démontrer une capacité d'introspection (K24)
	3.2 Décrire sa formation	<ul style="list-style-type: none"> Faire état de son cheminement de formation Identifier les formations pertinentes à sa démarche artistique 	

COMPÉTENCES	SOUS-TÂCHES	ACTIONS-CLÉS	COMPÉTENCES PERSONNELLES
4. Identifier les composantes de sa signature chorégraphique	4.1 Analyser les commentaires témoins	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les éléments récurrents • Identifier les éléments singuliers 	<ul style="list-style-type: none"> • Démontrer une capacité d'analyse (K7) • Démontrer une capacité d'introspection (K24)
	4.2 Analyser l'ensemble de son œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les éléments récurrents • Identifier les éléments singuliers • Faire la synthèse des récurrences et des singularités dégagées 	

Le cas échéant, un chorégraphe doit être capable de...

B : Développer un langage chorégraphique

COMPÉTENCES	SOUS-TÂCHES	ACTIONS-CLÉS	COMPÉTENCES PERSONNELLES
1. Circonscrire une recherche physique	1.1 Élaborer un plan de recherche	<ul style="list-style-type: none"> • Préciser ses objectifs • Identifier ses besoins • Déterminer les ressources nécessaires • Fixer une méthodologie de travail 	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre des décisions (K1) • Démontrer une capacité d'analyse (K7)
	1.2 Réaliser la recherche	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer les objectifs, les besoins et la méthodologie si le travail se fait avec des partenaires • Procéder à une analyse critique du rendu • Alimenter la recherche à partir des observations 	
2. Recourir à l'improvisation	2.1 Planifier le travail d'improvisation	<ul style="list-style-type: none"> • Établir des paramètres d'improvisation (physiques, de lieux, morphologiques, etc.) • Clarifier les buts et les utilisations de l'improvisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve de créativité (K6) • Démontrer une capacité d'écoute (K21)
	2.2 Diriger des improvisations pour développer du contenu chorégraphique	<ul style="list-style-type: none"> • Donner des consignes • Observer les improvisations • Donner de la rétroaction • Dégager des éléments d'inspiration 	
3. Développer des mouvements	3.1 Recourir à des mouvements codifiés	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les mouvements codifiés qui seront retenus • S'assurer de la transmission des langages codifiés aux interprètes 	<ul style="list-style-type: none"> • Apprendre de ses expériences (K12) • Se renouveler (K13)
	3.2 Créer de nouveaux mouvements	<ul style="list-style-type: none"> • Jouer avec les composantes du mouvement • Structurer la technique du nouveau code 	

COMPÉTENCES	SOUS-TÂCHES	ACTIONS-CLÉS	COMPÉTENCES PERSONNELLES
4. Exploiter des particularités physiques	4.1 Identifier des particularités physiques	<ul style="list-style-type: none"> Observer les participants ou soi-même Nommer les éléments d'observation 	<ul style="list-style-type: none"> Faire preuve de créativité (K6) Faire preuve de jugement (K17)
	4.2 Évaluer le potentiel d'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> Tester les possibilités des particularités physiques Intégrer, s'il y a lieu, les particularités physiques dans le langage chorégraphique 	
5. S'assurer de l'appropriation des composantes chorégraphiques retenues	5.1 Développer des méthodes d'appropriation	<ul style="list-style-type: none"> Définir une méthode de transmission Déterminer l'échéancier du processus d'appropriation Choisir les outils nécessaires 	<ul style="list-style-type: none"> Exercer un leadership (K4) Faire preuve d'audace (K20)
	5.2 S'assurer de la maîtrise des composantes retenues	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les méthodes d'appropriation Répéter 	

Le cas échéant, un chorégraphe doit être capable de...

C : Concevoir une œuvre chorégraphique

COMPÉTENCES	SOUS-TÂCHES	ACTIONS-CLÉS	COMPÉTENCES PERSONNELLES
1. Puiser dans son imaginaire	1.1 Favoriser un rapport à soi	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des activités de nature contemplative : <ul style="list-style-type: none"> • Faire le vide • Méditer • Se mettre dans des états • Etc. • Réaliser d'autres types d'activités : <ul style="list-style-type: none"> • Danser librement (bouger) • Lâcher prise, se désinhiber, faire preuve de spontanéité • Jouer • Écrire librement • S'étourdir • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve d'ouverture et de curiosité (K23) • Démontrer une capacité d'introspection (K24)
	1.2 Favoriser un rapport au monde	<ul style="list-style-type: none"> • S'introduire à d'autres univers (ex. : socialiser, voyager, etc.) • Diversifier ses expériences (ex. : improviser avec des interprètes, participer à d'autres projets artistiques, etc.) • Élargir son bagage de connaissances (ex. : consulter des images, des documents, de la musique, prendre des cours, assister à d'autres événements, etc.) 	
2. Identifier une ou des idées maîtresses	2.1 Laisser surgir les idées émergentes	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir la multiplicité de ses idées • Accueillir les idées proposées de l'extérieur • Permettre aux idées de s'épanouir • Explorer les idées hors de son champ d'expertise et schème de pensée (réf. <i>think outside the box</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre des décisions (K1) • Faire preuve d'audace (K20)

COMPÉTENCES	SOUS-TÂCHES	ACTIONS-CLÉS	COMPÉTENCES PERSONNELLES
Identifier une ou des idées maîtresses (suite)	2.2 Saisir les idées porteuses	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les idées qui se démarquent • Valider la faisabilité 	
	2.3 Évaluer les idées choisies	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer si l'idée correspond ou non à nos valeurs et notre vision artistique • Évaluer si l'idée nous permet de relever un défi (challenge) • Évaluer le potentiel d'une idée 	
3. Développer une idée maîtresse	3.1 Enrichir l'idée maîtresse	<ul style="list-style-type: none"> • Brasser et partager des idées • Se documenter sur l'aspect artistique de l'idée maîtresse • Se documenter sur l'aspect symbolique de l'idée maîtresse • Se documenter sur l'aspect historique de l'idée maîtresse • Se documenter sur l'aspect sociologique de l'idée maîtresse • Se documenter sur l'aspect scientifique de l'idée maîtresse 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve de créativité (K6) • Faire preuve d'audace (K20)
	3.2 Structurer une idée maîtresse	<ul style="list-style-type: none"> • Établir sa perspective de créateur (angle artistique) • Visualiser l'environnement scénique et visuel • Visualiser l'environnement musical et sonore • Visualiser les personnages incarnant l'idée • Faire des schémas et des croquis préliminaires 	

Le cas échéant, un chorégraphe doit être capable de...

D : Fixer un cadre de recherche, de création et de réalisation chorégraphique

COMPÉTENCES	SOUS-TÂCHES	ACTIONS-CLÉS	COMPÉTENCES PERSONNELLES
1. Définir les enjeux de création	1.1 Définir les objectifs de création	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier ce que l'on veut communiquer • Identifier le mandat (commande) • Identifier l'impact recherché 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve de créativité (K6) • Démontrer une capacité d'introspection (K24)
	1.2 Définir les composantes de création	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les sources d'inspiration et les éléments moteurs • Identifier le sujet • Identifier le contenu • Identifier les véhicules (interprètes, musique, etc.) 	
2. Définir le cadre de recherche	2.1 Établir les composantes du cadre de recherche	<ul style="list-style-type: none"> • Définir la matière à explorer • Identifier des sous-thèmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre des décisions (K1) • Faire preuve de créativité (K6)
	2.2 Développer les stratégies de recherche	<ul style="list-style-type: none"> • Planifier des mises en situation • Planifier des tâches selon des paramètres du sujet • Planifier des structures d'improvisation • Planifier des structures de composition 	
3. Définir le cadre de la réalisation chorégraphique	3.1 Définir les composantes du cadre de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer la durée de l'œuvre • Déterminer le langage chorégraphique • Identifier le public cible • Identifier l'environnement (lieu, décor, son, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre des décisions (K1) • Faire preuve de créativité (K6)
	3.2 Définir un échéancier de réalisation chorégraphique	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les périodes d'exploration et d'expérimentation • Définir les périodes de collecte de données • Définir les périodes de composition et de structure 	

COMPÉTENCES	SOUS-TÂCHES	ACTIONS-CLÉS	COMPÉTENCES PERSONNELLES
Définir le cadre de la réalisation chorégraphique (suite)	3.3 Confirmer la faisabilité de l'idée	<ul style="list-style-type: none"> • Visualiser le produit final • * Estimer la disponibilité et les coûts des ressources humaines anticipées • * Estimer la disponibilité et les coûts des ressources matérielles anticipées • * Évaluer le potentiel de générer les revenus nécessaires 	

Le cas échéant, un chorégraphe doit être capable de...

E : Choisir l'équipe artistique

COMPÉTENCES	SOUS-TÂCHES	ACTIONS-CLÉS	COMPÉTENCES PERSONNELLES
1. Identifier les expertises requises	1.1 Analyser les besoins	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les besoins en ressources humaines artistiques • Identifier les besoins en ressources humaines techniques • Déterminer le niveau de compétence nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Démontrer une capacité d'analyse (K7) • Faire preuve de jugement (K17)
	1.2 Préciser les besoins	<ul style="list-style-type: none"> • Établir une liste de collaborateurs artistiques et techniques • Déterminer le nombre de collaborateurs dans chaque secteur 	
2. Rechercher les ressources humaines potentielles	2.1 Identifier les ressources connues	<ul style="list-style-type: none"> • Recenser la liste des collaborateurs du milieu artistique • Recenser la liste des collaborateurs avec qui on a déjà travaillé • Identifier les habiletés au sein de l'équipe actuelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Démontrer des habiletés interpersonnelles (K22) • Faire preuve d'ouverture et de curiosité (K23)
	2.2 Exploiter des sources de référence	<ul style="list-style-type: none"> • Faire appel à des collègues du milieu • Contacter des organismes dans les disciplines recherchées • Consulter les ressources Internet des spécialités recherchées • Consulter les ressources potentielles auprès des producteurs diffuseurs • Assister à des spectacles et événements (films, télévision, etc.) 	

COMPÉTENCES	SOUS-TÂCHES	ACTIONS-CLÉS	COMPÉTENCES PERSONNELLES
3. Solliciter des candidatures	3.1 Planifier la sollicitation	<ul style="list-style-type: none"> • Cibler un champ d'action • Établir un ordre de contacts des disciplines • Prioriser les candidatures par discipline • Établir une date butoir de sollicitation • Déterminer les paramètres des documents audio-visuels • * Préparer les documents de sollicitation (appel d'offres, publicités, concours, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Démontrer une capacité d'analyse (K7) • Démontrer un sens de l'organisation (K11)
	3.2 Mettre en œuvre la sollicitation	<ul style="list-style-type: none"> • Contacter les gens directement • * Mettre une annonce (médias divers) • Planifier des rencontres • * Faire la demande de documents de profil (CV, démo, etc.) 	
4. Procéder à la sélection des membres de l'équipe	4.1 Planifier la sélection	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer le ou les modes de sélection pour les danseurs • Déterminer le ou les modes de sélection pour les collaborateurs • Définir les critères d'évaluation • Participer à l'élaboration du calendrier 	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre des décisions (K1) • Démontrer une capacité d'analyse (K7)
	4.2 Évaluer les candidats à partir des documents audio-visuels	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer la présentation des documents • Évaluer le contenu artistique • Évaluer les interprètes en fonction du casting • Évaluer les compétences artistiques et techniques des candidats 	

COMPÉTENCES	SOUS-TÂCHES	ACTIONS-CLÉS	COMPÉTENCES PERSONNELLES
Procéder à la sélection des membres de l'équipe (suite)	4.3 Réaliser des auditions	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer le contenu de l'audition • Déterminer les conditions physiques et matérielles de l'audition • Déterminer les rôles et les responsabilités en rapport avec l'audition • Créer un climat opportun en fonction du projet • Communiquer les consignes de préparation aux participants • Évaluer les compétences personnelles, artistiques et techniques en fonction du casting 	
	4.4 Réaliser des entrevues	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les conditions physiques et matérielles de l'entrevue • Déterminer le contenu de l'entrevue • Communiquer les paramètres du projet • Évaluer en fonction du casting • Évaluer l'intérêt porté au projet • Évaluer les compétences personnelles, artistiques et techniques 	
	4.5 Finaliser la sélection	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser les résultats des auditions, entrevues et autres • Vérifier les exigences juridiques au besoin (visa, permis de travail, casier judiciaire, etc.) • Faire un choix 	

COMPÉTENCES	SOUS-TÂCHES	ACTIONS-CLÉS	COMPÉTENCES PERSONNELLES
5. Convenir des conditions et des exigences du projet	5.1 Préciser la liste des conditions	<ul style="list-style-type: none"> Établir un échéancier et un horaire de travail Recenser les conditions particulières et les risques en matière de santé et de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> S'adapter (K3) S'exprimer verbalement avec clarté (K10)
	5.2 Négocier les conditions et les exigences du projet	<ul style="list-style-type: none"> * Discuter des conditions financière * Discuter des disponibilités à court terme et à long terme * Discuter des conditions particulières et des risques en matière de santé et sécurité * Proposer des rôles et postes à combler * Discuter des conditions de travail 	

Le cas échéant, un chorégraphe doit être capable de...

F : Réaliser une œuvre chorégraphique

COMPÉTENCES	SOUS-TÂCHES	ACTIONS-CLÉS	COMPÉTENCES PERSONNELLES
1. Présenter le projet à l'équipe	1.1 Présenter l'origine du projet	<ul style="list-style-type: none"> Présenter l'élément déclencheur du projet Présenter les prémisses du projet Présenter l'inspiration du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Exercer un leadership (K4) S'exprimer verbalement avec clarté (K10)
	1.2 Présenter la nature du projet	<ul style="list-style-type: none"> Expliquer les concepts artistiques Montrer les esquisses de travail Exposer l'évolution des recherches Exposer les méthodes de travail 	
	1.3 Communiquer les paramètres de la production	<ul style="list-style-type: none"> Présenter les collaborateurs Transmettre les informations concernant les lieux de création et de diffusion Transmettre le calendrier de production 	
2. Orienter le travail des collaborateurs	2.1 Alimenter les collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> Échanger / partager des idées autour du projet Présenter la matière première à chaque concepteur Expliquer ses désirs, ses attentes et ses esthétiques Recevoir les propositions des collaborateurs 	<ul style="list-style-type: none"> Exercer un leadership (K4) S'exprimer verbalement avec clarté (K10)
	2.2 Donner des informations concernant le projet	<ul style="list-style-type: none"> Fournir les détails des contextes et circonstances spécifiques au projet Expliquer les contraintes et les limites de la production Transmettre les informations concernant les paramètres financiers 	

COMPÉTENCES	SOUS-TÂCHES	ACTIONS-CLÉS	COMPÉTENCES PERSONNELLES
3. Générer du contenu artistique	3.1 Proposer des paramètres d'exploration	<ul style="list-style-type: none"> Proposer des mises en situation Établir un cadre propice à l'exploration Proposer des pistes de travail 	<ul style="list-style-type: none"> Faire preuve d'audace (K20) Faire preuve de créativité (K6)
	3.2 Élaborer des ébauches	<ul style="list-style-type: none"> Identifier un fil conducteur à partir des éléments d'exploration pertinents Agencer des composantes artistiques (musique, mouvements, visuels, textes, etc.) selon le fil conducteur Tenir compte des exigences, des demandes et des contraintes reliées au mandat Tenir compte des paramètres techniques et des propositions des concepteurs 	
4. Assurer le suivi des étapes du travail	4.1 Évaluer l'avancée de chaque étape de création	<ul style="list-style-type: none"> Observer le travail accompli Analyser le travail accompli en fonction des intentions artistiques Se positionner sur le travail accompli 	<ul style="list-style-type: none"> Démontrer une capacité d'analyse (K7) S'adapter (K3)
	4.2 Ajuster l'approche de travail en fonction de l'évolution de la création	<ul style="list-style-type: none"> Adapter le plan de travail Adapter la méthodologie Informar les concepteurs et les collaborateurs des ajustements proposés 	
5. Orchestrer les composantes de l'œuvre	5.1 Procéder à des assemblages des séquences	<ul style="list-style-type: none"> Sélectionner des séquences Voir à l'ordonnement des séquences Créer des transitions Créer des modulations 	<ul style="list-style-type: none"> Faire preuve de créativité (K6) Démontrer une capacité d'introspection (K24)
	5.2 S'imprégner des impressions générées par la séquence	<ul style="list-style-type: none"> Observer les tentatives d'assemblage Prendre du recul Saisir les éléments moteurs de l'assemblage 	

COMPÉTENCES	SOUS-TÂCHES	ACTIONS-CLÉS	COMPÉTENCES PERSONNELLES
Orchestrer les composantes de l'œuvre (suite)	5.3 Décider d'une structure	<ul style="list-style-type: none"> • Réassembler en fonction des éléments moteurs • Ajuster les séquences en fonction d'une structure souhaitée 	
6. Composer des enchaînements de mouvement	6.1 Déterminer les qualités des corps ou des éléments de mouvement	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des états de corps et des textures physiques • Façonner des qualités de présence • Identifier les impulsions générant le mouvement (énergie/temps/forme/espace) 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve de créativité (K6) • Faire preuve d'audace (K20)
	6.2 Élaborer un langage chorégraphique	<ul style="list-style-type: none"> • Développer un vocabulaire à partir de consignes • Utiliser des mouvements codifiés • Générer du vocabulaire à partir de sa signature gestuelle • Créer du vocabulaire à partir d'improvisations • Créer du vocabulaire à partir des paramètres de la création et des contraintes de production 	
7. Évaluer les propositions des concepteurs	7.1 Analyser les propositions en groupe ou individuellement	<ul style="list-style-type: none"> • Observer les maquettes et esquisses proposées • Visualiser les effets souhaités à partir des maquettes et esquisses proposées • Évaluer l'impact des propositions sur le contenu artistique • Détecter les problèmes potentiels liés aux propositions (techniques, budgétaires et artistiques) • Réorienter le travail des concepteurs au besoin 	<ul style="list-style-type: none"> • Démontrer une capacité d'analyse (K7) • S'entourer de ressources compétentes (K14)
	7.2 Tester les propositions	<ul style="list-style-type: none"> • Faire des essais en studio à partir des propositions • Observer l'interrelation entre les différentes composantes venant des propositions • Valider l'intégration technique, matérielle et artistique au contenu de l'œuvre 	

COMPÉTENCES	SOUS-TÂCHES	ACTIONS-CLÉS	COMPÉTENCES PERSONNELLES
8. Finaliser l'œuvre	8.1 Faire des choix en fonction de la nature artistique du projet et des paramètres de production	<ul style="list-style-type: none"> • Choisir les différentes composantes artistiques qui feront partie de l'œuvre (textes, environnement sonore et musical, scénographie, médias, etc.) • Convenir des éléments de production qui serviront adéquatement le projet artistique • Choisir les matériaux et supports qui conviendront au projet artistique 	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre des décisions (K1) • Faire preuve de créativité (K6)
	8.2 Réaliser l'œuvre dans un lieu de répétition	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser les composantes physiques de l'œuvre • Réaliser les composantes pratiques de l'œuvre • Réaliser les composantes artistiques de l'œuvre • Diriger les interprètes (voir Champ G) 	
	8.3 Ajuster l'œuvre en cours de création	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser l'œuvre en fonction des intentions artistiques de départ • Modifier les intentions artistiques s'il y a lieu • Ajuster les composantes de l'œuvre en fonction de l'analyse ponctuelle et/ou des nouvelles intentions artistiques ou des contraintes de production 	
9. Ajuster l'œuvre dans le lieu de présentation	9.1 Ajuster les composantes physiques, pratiques et artistiques de l'œuvre en fonction de la réalité de présentation du lieu	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer de la vérification des paramètres matériels du lieu (dispositifs scéniques, éclairages, etc.) • S'assurer de la vérification des conditions techniques • S'assurer de l'accueil des spectateurs (jauge, accueil, positionnement des spectateurs, etc.) • Observer l'impact de l'atmosphère et des connotations du lieu sur l'œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> • Démontrer une capacité d'analyse (K7) • Se renouveler (K13)

COMPÉTENCES	SOUS-TÂCHES	ACTIONS-CLÉS	COMPÉTENCES PERSONNELLES
Ajuster l'œuvre dans le lieu de présentation (suite)	9.2 Réorienter le travail des concepteurs en fonction de la réalité du lieu de présentation	<ul style="list-style-type: none"> • Réorienter le travail des collaborateurs à la production artistique et technique (scénographes, éclairagistes, régie, etc.) • Réorienter le travail des collaborateurs performeurs (musiciens, danseurs, comédiens, etc.) 	
	9.3 Ajuster l'œuvre en cours de représentation	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre la mesure de l'œuvre dans son ensemble • Considérer la performance des interprètes (musiciens, danseurs, comédiens, etc.) • Déterminer dans quelle mesure on tient compte des retours de l'auditoire • Considérer ou non l'expérience de l'équipe artistique • Considérer ou non les commentaires de pairs • Considérer ou non les articles journalistiques • Ajuster l'œuvre selon les facteurs choisis • Ajuster l'œuvre en fonction des contraintes de production • Ajuster l'œuvre en fonction des imprévus 	<ul style="list-style-type: none"> • Apprendre de ses expériences (K12) • Démontrer une capacité d'écoute (K21)

Le cas échéant, un chorégraphe doit être capable de...

G : Diriger des interprètes

COMPÉTENCES	SOUS-TÂCHES	ACTIONS-CLÉS	COMPÉTENCES PERSONNELLES
1. Communiquer les attentes et les résultats attendus	1.1 Expliquer ses choix dans une perspective globale	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les points importants à communiquer • Expliquer le contexte historique et culturel • Partager les axes de recherche • Communiquer ses choix quant à la distribution des rôles 	<ul style="list-style-type: none"> • S'exprimer verbalement avec clarté (K10) • Démontrer un sens de l'organisation (K11)
	1.2 Communiquer la méthode de travail qui sera utilisée	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les étapes des répétitions du début jusqu'à la première représentation • Transmettre les demandes des autres concepteurs 	
2. Transmettre le langage chorégraphique	2.1 Choisir un mode de transmission du langage chorégraphique	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les modes de transmission (corporel, oral, vidéographique, sonore, écrit, etc.) • Sélectionner le ou les modes les plus appropriés selon la nature du projet • Prioriser les modes de transmission 	<ul style="list-style-type: none"> • S'adapter (K3) • S'exprimer verbalement avec clarté (K10)
	2.2 Amener les interprètes à s'approprier le langage du chorégraphe	<ul style="list-style-type: none"> • Démontrer un phrasé • Appliquer une technique d'immersion • Amener les interprètes à alimenter le développement du langage chorégraphique (voir champ B) • Demander aux interprètes de jouer avec la matière chorégraphique • Proposer un enjeu physique 	
3. Exploiter le talent, la personnalité et les particularités des interprètes	3.1 Observer les interprètes	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les acquis professionnels • Identifier les capacités techniques des interprètes • Identifier leurs capacités d'interprétation • Identifier la personnalité et les particularités de l'interprète 	<ul style="list-style-type: none"> • Démontrer une capacité d'écoute (K21) • Faire preuve d'ouverture et de curiosité (K23)

COMPÉTENCES	SOUS-TÂCHES	ACTIONS-CLÉS	COMPÉTENCES PERSONNELLES
Exploiter le talent, la personnalité et les particularités des interprètes (suite)	3.2 Faire ressortir le potentiel artistique	<ul style="list-style-type: none"> • Susciter l'initiative • Susciter l'observation et l'écoute des interprètes entre eux • Créer un cadre d'exploration (improvisation, permutation du phrasé, démonstration du phrasé, déconstruction du matériel, utilisation d'outils et d'accessoires) 	
	3.3 Agencer les interprètes	<ul style="list-style-type: none"> • Explorer les agencements possibles • Favoriser les synergies entre les interprètes • Associer les interprètes à une section de l'œuvre selon leurs forces 	
4. Stimuler l'interprétation	4.1 Amener les interprètes à se dépasser	<ul style="list-style-type: none"> • Amener les interprètes à surmonter leurs inhibitions au besoin • Encourager le risque calculé 	<ul style="list-style-type: none"> • Exercer un leadership (K4) • Démontrer des habiletés interpersonnelles (K22)
	4.2 Amener les interprètes à expérimenter des états physiques, psychologiques, psychiques	<ul style="list-style-type: none"> • Considérer les expériences personnelles des interprètes • Stimuler le sens kinesthésique • Proposer des expériences et des mises en situation 	
	4.3 Susciter l'imaginaire des interprètes	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter à l'interprète des œuvres comparables et les sources d'inspiration • Orienter la recherche personnelle des interprètes • Créer une ambiance relative au climat de l'œuvre chorégraphique 	

COMPÉTENCES	SOUS-TÂCHES	ACTIONS-CLÉS	COMPÉTENCES PERSONNELLES
5. Faire répéter les interprètes	5.1 Voir à la tenue des enchaînements chorégraphiques	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer les objectifs artistiques à atteindre • Prévoir le temps nécessaire alloué aux enchaînements • S'assurer de la bonne exécution des enchaînements • S'assurer que les interprètes aient accès aux éléments nécessaires pour l'exécution des enchaînements 	<ul style="list-style-type: none"> • Exercer un leadership (K4) • Démontrer des habiletés interpersonnelles (K22)
	5.2 Bonifier le travail de l'interprète	<ul style="list-style-type: none"> • Donner de la rétroaction • Guider les interprètes en fonction de leurs points forts et points faibles • Accueillir les propositions des interprètes • Clarifier les enjeux d'interprétation 	
	5.3 S'assurer d'une cohésion entre le répétiteur ou la répétitrice et l'interprète	<ul style="list-style-type: none"> • Exprimer clairement les directives d'interprétation • Encourager la prise de notes pour assurer le suivi 	
	5.4 Établir un climat de travail propice au bon déroulement des répétitions	<ul style="list-style-type: none"> • Voir à une bonne communication entre les membres de l'équipe • S'assurer que l'exécution se fasse dans le respect des lois, règlements ou normes en matière de santé et de sécurité • S'assurer de la disponibilité des besoins physiques et matériels 	

Le cas échéant, un chorégraphe doit être capable de...

H : Assurer le suivi de l'œuvre chorégraphique

COMPÉTENCES	SOUS-TÂCHES	ACTIONS-CLÉS	COMPÉTENCES PERSONNELLES
1. Transposer l'œuvre d'un lieu à l'autre	1.1 Évaluer les exigences d'une transposition de l'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Consulter la fiche technique du lieu • Tenir compte de la configuration du lieu • Déterminer les ajustements/changements à faire pour assurer la mise en valeur de l'œuvre • Évaluer les besoins de répétitions requis 	<ul style="list-style-type: none"> • S'adapter (K3) • Démontrer une capacité d'analyse (K7)
	1.2 Procéder aux ajustements ou aux changements requis	<ul style="list-style-type: none"> • Ajuster, s'il y a lieu, certains éléments chorégraphiques, techniques et scéniques de l'œuvre • Vérifier avec la direction technique l'horaire du montage et de l'accès au plateau • Communiquer les ajustements/changements et les besoins à l'équipe technique • Faire répéter les interprètes en fonction des ajustements ou des changements 	
2. S'assurer d'une captation vidéo de l'œuvre	2.1 S'assurer de la captation vidéo à des fins d'archivage	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer les besoins de la captation • * Choisir les ressources humaines et matérielles • S'assurer d'une captation lors de la création (première) • S'assurer d'une captation au besoin, selon l'évolution de l'œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> • Démontrer un sens de l'organisation (K11) • S'entourer de ressources compétentes (K14)
	2.2 S'assurer d'une captation vidéo à des fins de mise en valeur de l'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer les besoins de la captation • * Choisir les ressources humaines et matérielles • Collaborer au montage vidéo 	

COMPÉTENCES	SOUS-TÂCHES	ACTIONS-CLÉS	COMPÉTENCES PERSONNELLES
S'assurer d'une captation vidéo de l'œuvre (suite)	2.3 S'assurer d'une captation comme outil de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer les besoins de la captation • * Choisir les ressources humaines et matérielles • S'assurer d'une captation en répétition • Faire des captations au besoin selon l'évolution de l'œuvre 	
3. S'assurer du respect de l'intégrité de l'œuvre	3.1 Communiquer les composantes essentielles de l'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les composantes essentielles de l'œuvre • Identifier les limites du compromis artistique 	<ul style="list-style-type: none"> • Exercer son autorité (K5) • Faire preuve de jugement (K17)
	3.2 Contrôler le contexte et les conditions de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> • Observer l'œuvre • Identifier les écarts et les dénaturations 	
	3.3 Corriger les écarts	<ul style="list-style-type: none"> • Diriger les interprètes dans le maintien de l'intégrité de l'œuvre • Diriger les collaborateurs et concepteurs dans le maintien de l'intégrité de l'œuvre 	
4. * S'assurer de la faisabilité d'une tournée	4.1 * Définir les conditions de tournée assurant la qualité artistique de l'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • * S'assurer des conditions de transport, de séjour, de temps de repos, de temps de montage, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • * S'entourer de ressources compétentes (K14) • * Déléguer (K15)
	4.2 * Collaborer avec la direction de tournée	<ul style="list-style-type: none"> • * Valider le calendrier de tournée • * Établir la tournée en relation avec d'autres activités • * S'assurer de vérifier la disponibilité de l'équipe • * Valider l'itinéraire de tournée 	

COMPÉTENCES	SOUS-TÂCHES	ACTIONS-CLÉS	COMPÉTENCES PERSONNELLES
5. S'assurer de la conservation des éléments relatifs à l'œuvre	5.1 Archiver la documentation relative à l'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Répertorier tous les éléments à archiver • S'assurer de l'identification des éléments archivés • * S'assurer de la réalisation et de la remise d'une fiche technique et d'un cahier de régie 	<ul style="list-style-type: none"> • Démontrer un sens de l'organisation (K11) • Déléguer (K15)
	5.2 S'assurer de l'entreposage des éléments techniques et scéniques	<ul style="list-style-type: none"> • Préciser les éléments à entreposer • * S'assurer de l'identification des éléments entreposés • S'assurer des conditions d'entreposage 	
6. Actualiser une œuvre dans une perspective de reprise	6.1 Analyser l'œuvre à reprendre	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les changements à apporter à l'œuvre • Communiquer à l'équipe artistique les changements à apporter 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve de créativité (K6) • Démontrer une capacité d'analyse (K7)
	6.2 Réunir les conditions permettant une reprise	<ul style="list-style-type: none"> • Établir le travail nécessaire à l'actualisation de la pièce • * Vérifier la faisabilité budgétaire • Établir un échéancier • Composer l'équipe artistique • * S'assurer d'avoir accès aux ressources matérielles et techniques 	

Le cas échéant, un chorégraphe doit être capable de...

I : Promouvoir son œuvre chorégraphique et sa démarche artistique et gérer sa carrière

COMPÉTENCES	SOUS-TÂCHES	ACTIONS-CLÉS	COMPÉTENCES PERSONNELLES
1. Présenter son projet et sa démarche artistique	1.1 Identifier la proposition offerte	<ul style="list-style-type: none"> Dégager l'essence de l'œuvre Relever les aspects de l'œuvre à promouvoir par ordre de priorité 	<ul style="list-style-type: none"> Démontrer une capacité d'analyse (K7) S'entourer de ressources compétences (K14)
	1.2 Articuler la proposition offerte	<ul style="list-style-type: none"> Identifier à qui on s'adresse Identifier le ou les médiums Communiquer les idées clés du projet Transposer les idées dans le médium identifié 	
2. Positionner son œuvre chorégraphique dans un marché spécifique	2.1 Identifier le marché	<ul style="list-style-type: none"> Inventorier une liste des événements antérieurs, en cours ou à venir Susciter des échanges entre les artistes et les intervenants des marchés 	<ul style="list-style-type: none"> Démontrer une capacité d'analyse (K7) Faire preuve de ténacité (K19)
	2.2 Prévoir une présence aux différents événements	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser son réseau de contacts Établir un calendrier S'inscrire à des événements professionnels Vérifier la faisabilité financière Informers son réseau des activités courantes et à venir 	
3. Participer à la promotion et à la mise en marché de son œuvre	3.1 Participer à des activités de médiation culturelle et de développement de public	<ul style="list-style-type: none"> Cibler les participants ou le public Impliquer les participants ou le public Impliquer les collaborateurs Déterminer le contenu Organiser des portes ouvertes Participer à des tables rondes, causeries, conférences, ateliers, séminaires, classes de maître, etc. Créer des événements spéciaux (5 à 7, répétitions publiques, soirées-bénéfices, etc.) Favoriser les plates-formes d'échange entre pairs 	<ul style="list-style-type: none"> Exercer un leadership (K4) Démontrer des habiletés interpersonnelles (K22)

COMPÉTENCES	SOUS-TÂCHES	ACTIONS-CLÉS	COMPÉTENCES PERSONNELLES
Participer à la promotion et à la mise en marché de son œuvre (suite)	3.2 Se prêter à des entrevues	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître le cadre de l'entrevue • Planifier les disponibilités • Se préparer en fonction du cadre de l'entrevue • Participer aux différentes entrevues médiatiques (radio, télé, Web, journaux, etc.) 	
	3.3 Contribuer à l'élaboration des outils promotionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir le matériel promotionnel antérieur • Participer à la réalisation du matériel promotionnel (texte, vidéo, photo, etc.) • Générer du matériel promotionnel (texte, vidéo, photo, etc.) 	
4. Gérer sa carrière	4.1 Se promouvoir	<ul style="list-style-type: none"> • S'intégrer à des réseaux • S'assurer de la diffusion de son matériel promotionnel (démonstration, revue de presse, site Web, biographie, etc.) • S'entourer d'une équipe de promotion et de gestion • Formuler un argumentaire (pitch) • Proposer ses services à des futurs employeurs ou producteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Démontrer des habiletés de gestion (K8) • Démontrer des habiletés interpersonnelles (K22)
	4.2 Choisir ses projets	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les composantes artistiques • Identifier les conditions de travail • Identifier les paramètres financiers • Identifier les collaborateurs 	
	4.3 Négocier ses contrats	<ul style="list-style-type: none"> • Se positionner artistiquement dans le marché • Évaluer sa valeur financière • S'assurer d'une bonne compréhension globale du contrat • S'informer des aspects juridiques • S'associer avec les organismes qui défendent et gèrent les droits d'auteur et défendent les conditions de travail 	

COMPÉTENCES	SOUS-TÂCHES	ACTIONS-CLÉS	COMPÉTENCES PERSONNELLES
Gérer sa carrière (suite)	4.4 Se renouveler	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir à jour sa connaissance des courants artistiques et des tendances esthétiques • Assurer sa formation continue • Diversifier ses expériences artistiques 	

Le cas échéant, un chorégraphe doit être capable de...

J : Gérer un projet artistique

*Tout ce champ de compétences concerne les fonctions de gestion ou de production

COMPÉTENCES	SOUS-TÂCHES	ACTIONS-CLÉS	COMPÉTENCES PERSONNELLES
1. Déterminer les besoins du projet	1.1 Identifier les ressources matérielles nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les lieux et les espaces requis • Déterminer les équipements techniques requis • Déterminer les besoins en scénographie (costumes, décors, accessoires, etc.) • Identifier les fournitures de bureau requises 	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre des décisions (K1) • S'entourer de ressources compétentes (K14)
	1.2 Identifier les ressources humaines nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer le nombre et le type d'interprètes requis • Déterminer l'équipe de production requise • Déterminer l'équipe de communication requise • Déterminer l'équipe administrative requise • Déterminer les collaborateurs requis (voir E1) 	
	1.3 Identifier les besoins financiers	<ul style="list-style-type: none"> • Estimer les frais d'administration • Estimer les frais de communication • Estimer les cachets en respect des ententes en vigueur, s'il y a lieu • Estimer les coûts de location • Estimer les coûts de production 	
2. Établir des partenariats	2.1 Identifier les besoins de partenariat	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les besoins de production et de coproduction • Identifier les besoins d'échanges de service • Identifier les besoins de commandites 	<ul style="list-style-type: none"> • S'exprimer verbalement avec clarté (K10) • Faire preuve d'audace (K20)

COMPÉTENCES	SOUS-TÂCHES	ACTIONS-CLÉS	COMPÉTENCES PERSONNELLES
Établir des partenariats (suite)	2.2 Recenser les partenaires potentiels	<ul style="list-style-type: none"> • Consulter des répertoires au niveau local, national et international de diffusion (coproducteur, producteur) • Rechercher des organismes potentiels d'échanges de service • Rechercher des commanditaires potentiels par différents moyens (Internet, bottins, associations, etc.) • Choisir les partenaires à solliciter 	
	2.3 Solliciter les partenaires choisis	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire son projet et ses besoins • Présenter aux partenaires des pièces antérieures (vidéos, répétitions, présentations promotionnelles, etc.) • Communiquer les attentes envers les partenaires 	
	2.4 Négocier avec les partenaires intéressés	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les ententes avec les partenaires • Signer les ententes avec les partenaires 	
3. Gérer un budget	3.1 Élaborer un budget	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les sources de revenus publiques, privées et autonomes • Calculer les revenus • Prévoir les dépenses de création, de production, d'administration, de communication, etc.) • Calculer les dépenses • Équilibrer les dépenses et les revenus • Tenir compte des règles relatives à l'aide gouvernementale 	<ul style="list-style-type: none"> • Démontrer une capacité d'analyse (K7) • Démontrer des habiletés de gestion (K18)

COMPÉTENCES	SOUS-TÂCHES	ACTIONS-CLÉS	COMPÉTENCES PERSONNELLES
Gérer un budget (suite)	3.2 Assurer le financement du projet	<ul style="list-style-type: none"> Recenser les sources de financement Rédiger des demandes de subvention Trouver du financement public ou privé Finaliser les ententes de coproduction Finaliser les ententes d'échanges de service Organiser des levées de fonds Finaliser les ententes avec les commanditaires 	
	3.3 Contrôler les dépenses	<ul style="list-style-type: none"> Assurer une comptabilité rigoureuse Faire une révision régulière du budget S'assurer de respecter les enveloppes budgétaires 	
4. Gérer un échéancier	4.1 Développer l'échéancier	<ul style="list-style-type: none"> Définir les étapes de réalisation du projet Déterminer une chronologie des activités du projet Synchroniser les activités nécessaires au projet Tenir compte de la convergence des éléments de production Établir un calendrier 	<ul style="list-style-type: none"> S'adapter (K3) Démontrer un sens de l'organisation (K11)
	4.2 Assurer la coordination des horaires et de la logistique au projet	<ul style="list-style-type: none"> Développer l'horaire de tous les membres de l'équipe Définir l'utilisation des lieux Définir l'utilisation des ressources matérielles Définir l'utilisation des ressources humaines Gérer les imprévus Prévoir la rédaction des contrats 	
	4.3 Assurer la coordination de l'équipe du projet	<ul style="list-style-type: none"> Recueillir les renseignements personnels de toute l'équipe Décider des modalités de communication 	

COMPÉTENCES	SOUS-TÂCHES	ACTIONS-CLÉS	COMPÉTENCES PERSONNELLES
5. Gérer des ententes contractuelles	5.1 Assurer le respect des ententes contractuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte des ententes contractuelles • Connaître le contenu des contrats • Appliquer les termes des contrats 	
	5.2 Assurer le respect des lois et des droits	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les termes des ententes collectives, s'il y a lieu • Respecter les lois régissant le droit d'auteur • Respecter les lois, les règles et les normes de santé et sécurité du travail • Inclure dans les contrats l'application des droits d'auteur face à l'œuvre en cours 	
6. Dresser un bilan du projet	6.1 Faire un bilan financier	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer de la finalisation de la comptabilité du projet • Préparer un budget réel • Comparer l'écart entre le budget prévu et réel • Tirer des conclusions 	<ul style="list-style-type: none"> • Démontrer une capacité d'analyse (K7) • Apprendre de ses expériences (K12)
	6.2 Faire un bilan artistique	<ul style="list-style-type: none"> • Faire un retour avec les collaborateurs et les partenaires • Dégager les points forts et les points faibles de l'ensemble de l'expérience • Vérifier l'atteinte des objectifs artistiques • Tirer des conclusions 	
	6.3 Faire un bilan des autres aspects du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer la production • Évaluer la gestion globale • Évaluer la promotion 	
	6.4 Approuver les rapports	<ul style="list-style-type: none"> • Approuver le rapport financier • Approuver le rapport artistique • Approuver tout autre type de rapports 	

Et pour accomplir, le cas échéant, les tâches précédemment identifiées, un chorégraphe doit...

K : Démontrer des compétences personnelles

COMPÉTENCES	HABILETÉS GÉNÉRALES	HABILETÉS SPÉCIFIQUES
1. Prendre des décisions	1.1 Prendre des décisions en temps opportun	<ul style="list-style-type: none"> • Traiter promptement les questions et les problèmes qui relèvent de son autorité • Réagir promptement aux questions et situations urgentes • Si possible, prendre le temps d'analyser le problème ou la situation
	1.2 Prendre les décisions appropriées	<ul style="list-style-type: none"> • Se fier à son jugement et à son expérience • Consulter les personnes reconnues pour leur sagesse, leur expérience pratique • Évaluer les risques encourus
2. Résoudre des problèmes	2.1 Identifier le problème	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer différentes sources d'informations • Établir la différence entre la cause et les symptômes
	2.2 Identifier les solutions possibles	<ul style="list-style-type: none"> • Consulter • Faire une recherche
	2.3 Choisir une solution	<ul style="list-style-type: none"> • Se conformer aux critères établis • Évaluer et comparer les solutions • Évaluer les risques
3. S'adapter		<ul style="list-style-type: none"> • Accepter l'imprévu, les impondérables, les changements imposés, ne pas résister • Faire preuve de patience avec tout type de personnalité, apprivoiser la différence • Répondre aux nouvelles demandes dans l'immédiat ou dans des délais respectables

COMPÉTENCES	HABILETÉS GÉNÉRALES	HABILETÉS SPÉCIFIQUES
4. Exercer un leadership	4.1 Démontrer une capacité d'influence	<ul style="list-style-type: none"> • Émettre des idées, en dégager la pertinence • Se faire écouter et recevoir la confiance des autres • Adopter une position claire
	4.2 Orienter les efforts d'un individu ou d'une équipe	<ul style="list-style-type: none"> • Définir, suggérer ou rappeler l'objectif à atteindre • Faire le point sur le travail réalisé ou à réaliser et le communiquer
5. Exercer son autorité		<ul style="list-style-type: none"> • Faire face sans tarder indûment aux situations ou problèmes relevant de sa compétence • Agir rapidement dans des situations d'urgence • Appliquer ou faire appliquer la décision prise • Accepter les conséquences de ses décisions
6. Faire preuve de créativité	6.1 Animer ou prendre part à un <i>brainstorming</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Produire un nombre important d'idées • Explorer de nouvelles idées à partir d'intuitions • Faire preuve d'ouverture face à l'incongruité, le chaos • Enrichir les propositions des collaborateurs • Établir des liens entre des idées qui, a priori, ne semblent pas en avoir
	6.2 Renouveler son mode d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> • Varier ses stratégies (manière d'aborder une tâche, un défi, etc.) • Faire le maximum avec un minimum de moyens (ressources matérielles et humaines)
7. Démontrer une capacité d'analyse		<ul style="list-style-type: none"> • Recueillir des informations pertinentes • Poser des questions précises sur les composantes d'une situation conduisant à une meilleure compréhension de la situation globale • Décomposer un problème ou une situation en éléments simples

COMPÉTENCES	HABILETÉS GÉNÉRALES	HABILETÉS SPÉCIFIQUES
8. Démontrer des habiletés de gestion (organiser, planifier, évaluer)		<ul style="list-style-type: none"> • Établir des priorités • Développer un plan, une stratégie • Évaluer le temps à allouer à une tâche ou à un projet • Confier la bonne tâche à la bonne personne • Contrôler, vérifier les résultats de chacune des étapes d'une tâche, d'un projet • Faire un bilan et le communiquer clairement
9. Gérer les conflits	<p>La capacité de gérer des conflits exige de faire appel à d'autres compétences personnelles telles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La capacité d'écoute • La capacité d'analyse • La capacité de résoudre des problèmes • La capacité de négocier • Le tact et la diplomatie 	
10. Communiquer verbalement	10.1 Communiquer des directives	<ul style="list-style-type: none"> • S'exprimer avec clarté et concision • Ajuster le ton et la force de sa voix au besoin
	10.2 Communiquer des notions abstraites	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer sa compréhension d'une expérience purement subjective dans un langage précis • Utiliser la terminologie et le vocabulaire appropriés • Exploiter un vocabulaire imagé • Vérifier la compréhension de l'interlocuteur
11. Démontrer un sens de l'organisation	<i>(Voir K8. Démontrer des habiletés de gestion)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Établir des priorités • Développer un plan, une stratégie • Évaluer le temps à allouer à une tâche/un projet • Confier la bonne tâche à la bonne personne • Contrôler, vérifier les résultats de chacune des étapes d'une tâche ou d'un projet • Faire un bilan et le communiquer clairement

COMPÉTENCES	HABILETÉS GÉNÉRALES	HABILETÉS SPÉCIFIQUES
12. Apprendre de ses expériences		<ul style="list-style-type: none"> • S'autoévaluer dans le but d'identifier ses forces et ses lacunes • Analyser ses lacunes et ses échecs dans un but d'amélioration continue • Solliciter la rétroaction, particulièrement des personnes dont on valorise l'expérience et le jugement • Se montrer réceptif aux critiques constructives
13. Se renouveler	13.1 Faire preuve de curiosité	<ul style="list-style-type: none"> • Saisir toute information nouvelle afin de nourrir sa compréhension d'une situation, d'un aspect du travail
	13.2 Pratiquer l'autoévaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer de manière ponctuelle ses forces et faiblesses dans le but d'améliorer son mode d'intervention • Demander une rétroaction à son sujet
	13.3 Ajuster ou modifier son mode d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> • Expérimenter les propositions des membres de l'équipe • S'inspirer de ses pairs pour améliorer son approche, résoudre un problème
14. S'entourer de ressources compétentes		<ul style="list-style-type: none"> • Considérer les besoins du projet • Reconnaître les limites de ses propres compétences • Concilier les impératifs de compatibilité et de complémentarité
15. Déléguer		<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner les tâches pouvant être déléguées en faisant preuve de jugement • Exploiter la délégation comme outil de développement professionnel
16. Gérer le stress	16.1 Fixer un niveau de priorités aux tâches et aux mandats à réaliser	<ul style="list-style-type: none"> • Assumer concurremment et efficacement plusieurs tâches • Respecter des échéanciers serrés
	16.2 Exercer une influence positive dans des situations de stress	<ul style="list-style-type: none"> • Pratiquer le renforcement positif • Créer un climat propice à la concentration • Assurer le respect des besoins personnels
	16.3 Exercer une influence positive dans des situations de crise	<ul style="list-style-type: none"> • Transmettre l'essentiel des informations pour la compréhension d'un problème, d'une situation • Demeurer calme face à des manifestations d'adversité • Gérer les égos

COMPÉTENCES	HABILETÉS GÉNÉRALES	HABILETÉS SPÉCIFIQUES
17. Faire preuve de jugement	17.1 Analyser une situation	<ul style="list-style-type: none"> • Éviter de se prononcer sur les choses qu'on ne connaît pas • Recueillir des données et des faits avant d'exprimer une opinion, de s'engager dans une voie ou de prendre une décision • Identifier les risques de préjudices pour les personnes impliquées • Prendre en considération les points de vue et les idées des autres • Consulter les personnes ressources adéquates • Différencier un fait, la perception d'un fait et l'interprétation d'un fait
	17.2 En arriver à des conclusions pertinentes, à poser un geste ou à adopter un comportement adéquat	<ul style="list-style-type: none"> • Dresser une liste de solutions ou de conclusions possibles • En évaluer les implications et les répercussions, notamment au plan des préjudices pour les personnes impliquées • Choisir ou proposer la ou les solutions les plus avantageuses et concrètement applicables • Distinguer quand une décision d'autorité est possible et souhaitable
18. Faire preuve de courage (*) (* tiré de <i>L'Architecte de carrière. Lominger Inc.</i>)	<i>(Voir K5. Exercer son autorité)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas craindre de dire tout ce qui doit être dit • Faire face rapidement et sans détour à des problèmes de comportements ou de rendement au travail • Ne pas hésiter à prendre des décisions difficiles lorsqu'elles s'imposent
19. Faire preuve de ténacité		<ul style="list-style-type: none"> • Recommencer le même travail jusqu'à ce que le résultat souhaité soit atteint • Exploiter différents moyens pour l'atteinte des objectifs • Mener à terme les tâches attribuées
20. Faire preuve d'audace		<ul style="list-style-type: none"> • Explorer de nouvelles idées • En évaluer la puissance et les risques • Oser
21. Démontrer une capacité d'écoute		<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier sa compréhension (en résumant les propos de l'interlocuteur, en reformulant ou en posant des questions) • Observer et interpréter le langage non verbal

COMPÉTENCES	HABILETÉS GÉNÉRALES	HABILETÉS SPÉCIFIQUES
22. Démontrer des habiletés interpersonnelles	22.1 Établir de bonnes relations	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre les gens à l'aise • Respecter les besoins et les intérêts des autres • Prendre l'initiative du contact • Accepter les limites des autres • Respecter la confidentialité des échanges, s'il y a lieu
	22.2 Faire preuve d'authenticité dans ses relations	<ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve de franchise • Exprimer son opinion, ses besoins ou ses intérêts • Savoir dire « Non » lorsqu'on juge que la situation l'exige
23. Faire preuve d'ouverture et de curiosité		<ul style="list-style-type: none"> • Se montrer réceptif à l'expression personnelle d'une idée, d'une proposition, d'une approche, etc. • Établir des liens entre les différentes informations recueillies • Soutenir la prise de risque
24. Démontrer une capacité d'introspection	<i>(Voir K12. Apprendre de ses expériences)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • S'autoévaluer dans le but d'identifier ses forces et ses lacunes • Analyser ses lacunes et ses échecs dans un but d'amélioration continue • Solliciter la rétroaction, particulièrement des personnes dont on valorise l'expérience et le jugement • Se montrer réceptif aux critiques constructives
25. Utiliser sa subjectivité		<ul style="list-style-type: none"> • Pressentir la véritable nature ou le potentiel d'un individu • Saisir la possibilité d'exploiter une situation, un hasard, une erreur de manière constructive • Discerner le risque inhérent à une situation et ses conséquences à court, moyen et long terme
26. Communiquer physiquement et visuellement	26.1 Se servir d'une gestuelle pour appuyer une communication verbale	<ul style="list-style-type: none"> • Indiquer, montrer, identifier • Reproduire une qualité, un rythme, etc.
	26.2 Illustrer ou démontrer	<ul style="list-style-type: none"> • Exécuter un mouvement, une séquence de mouvements • Se servir du contact physique (intercorporalité) pour expliquer • Guider par le toucher
	26.3 Représenter une idée sur un bout de papier, un tableau ou à l'ordinateur	<ul style="list-style-type: none"> • Dessiner ce que l'on voit • Imaginer ce que l'on verra • Dessiner ce qu'on imagine • Produire un schéma détaillé de ce que l'on imagine

